

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 810 – 23 Octobre 2004

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

LA NOUVELLE BIBLE DE LA DROITE

C'est ainsi que Libération a salué le rapport Camdessus. Et je serais tenté pour une fois de suivre le grand quotidien de la gauche française la plus gauche. Car ledit rapport a toutes chances de séduire une droite française qui se fait élire depuis vingt ans sur des promesses de réformes libérales et s'ingénie ensuite à promouvoir le socialisme sous toutes ses formes.

Le rapport Camdessus a l'attrait de l'eau tiède : c'est chaud mais ça ne brûle pas, parce que c'est plutôt froid.

Les apparences sont bien celles du chaud. Le rapport Camdessus a le courage d'affirmer publiquement ce que tous les observateurs objectifs savent de l'économie française : au bord de la faillite. Il faut en effet du courage pour oser contester les certificats d'auto-satisfaction que se décernent nos dirigeants depuis trente ans. Antiennes du discours politiquement correct : le système de santé le meilleur du monde, les services publics « à la française », la cohésion sociale préférée à la fracture sociale, la démocratie dans l'entreprise, le développement durable. Par contraste, le rapport Camdessus est « alarmiste » comme disent les gens de la CGT, qui en effet n'ont aucune raison de s'alarmer : leurs affaires vont bien quand l'économie va mal.

Le rapport Camdessus va même jusqu'à incriminer certains des vices les plus graves de notre fonctionnement social : faible croissance parce que manque d'ardeur au travail, une concurrence faussée par une réglementation aveugle, une université peu sélective, un Etat dispendieux accumulant une dette publique ingérable, et entretenant une armée de fonctionnaires improductifs.

Globalement, pourquoi ne pas saluer comme il convient un rapport qui dénonce le décrochage économique de la France par rapport aux Etats Unis et à la plupart de nos voisins, un rapport qui conclut à l'urgence des réformes, un rapport qui recommande que l'on donne « la priorité à l'emploi sur l'assistance » ?

C'est que le même rapport revient à la froide réalité française en n'allant pas au fond des choses et en proposant des réformes qui vont dans le sens de cette frigidité. J'observe pour commencer qu'il s'agit de « sauver le modèle français », alors même qu'on vient de nous dire que la France n'est pas un modèle. Je vois ensuite que l'on fait toujours le grand écart entre le social et l'économique, sans admettre que les lois de l'économie doivent être respectées même si elles déplaisent aux syndicats – puisque chez nous le social passe par le syndical. Je déplore enfin que certains tabous demeurent : la Sécurité Sociale, l'Education Nationale, les monopoles publics, la fiscalité spoliatrice et progressive ne semblent pas avoir aiguisé la curiosité des auteurs du rapport. Ce n'est donc pas la révolution libérale que l'on prépare, c'est seulement l'esprit de réforme que l'on veut insuffler, en précisant bien que seules les réformes objets de consensus doivent être proposées – la meilleure façon de pérenniser le statu quo. Voilà pourquoi sans doute le rapport a été signé entre autres par le cégétiste Christian Larose, Président de la section travail du Conseil Economique et Social. Voilà qui rassurera, mais qui m'inquiète.

L'inquiétude est renforcée quand je passe en revue certaines des réformes suggérées. La plus spectaculaire est d'introduire un système de bonus-malus dans la fiscalité des entreprises, en donnant une prime à celles qui ne licencient pas et créent des emplois : malheur aux entreprises en difficulté obligées de réduire leurs effectifs, elles paieront plus d'impôts ! Une autre mesure consiste

à imaginer de nouvelles formes de contrats de travail : aux CDD et CDI on substituerait des contrats qui se consolideraient avec l'ancienneté, de sorte qu'on pourrait facilement se séparer d'un jeune embauché, mais pas d'un ancien collaborateur. Pourquoi ne pas prôner purement et simplement la totale liberté contractuelle au lieu d'enfermer le contrat dans un nouveau carcan réglementaire ? Suivent aussi des réformes d'une extrême fragilité : le rapport reconnaît les « inconvénients manifestes à court terme » des 35 heures, mais ne veut pas abroger la loi stupide, l'assurance chômage doit être suspendue à l'acceptation d'un « emploi convenable », mais c'est ce qui existe déjà, et ne fonctionne pas.

On m'objectera que, dans l'autre sens, le rapport évoque des réformes plus consistantes, concernant la sélection à l'entrée des universités, la possibilité pour les jeunes d'avoir un premier emploi moins lourd en charges sociales, et pour les retraités de continuer à travailler, l'assouplissement de la réglementation des commerces (y compris la liberté des prix), la réduction des effectifs de la fonction publique en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux parti en retraite. Mais on est encore ici dans une logique de despotisme étatique, despotisme éclairé sans doute, mais despotisme quand même puisque le principe premier n'est pas celui de la liberté retrouvée, mais de la liberté concédée.

Je me dois, en conclusion, de refuser tout label libéral à ce document. Certes la gauche n'a pas manqué de dénoncer un rapport « libéral ». Mais c'est le jeu habituel : en France le dirigisme est « libéral » dès lors qu'il est pensé ou mis en œuvre par la droite. Michel Camdessus n'est ni Jacques Rueff ni Louis Armand qui en 1958 avaient inspiré une vraie révolution économique et sociale dans le sens d'une économie de libertés. Cette nouvelle bible séduira sans doute la droite non libérale. Les libéraux, eux, recommanderont l'autodafé.

Jacques Garello

Conjoncture

CARREFOUR EN DIFFICULTE

Que se passe-t-il chez CARREFOUR, numéro deux mondial de la distribution ? Les nouvelles annoncées par les dirigeants ne sont pas bonnes et les chiffres du résultat par action comme ceux du chiffre d'affaires sont en recul par rapport à ce qui était attendu. On peut y voir la conjonction de plusieurs phénomènes. Les uns sont spécifiquement liés à la conjoncture française et traduisent la mauvaise santé de notre économie. Les autres tiennent aux mesures gouvernementales, qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Et les derniers tiennent à la concurrence accrue dans ce secteur de la distribution, qui nécessite une adaptation permanente.

La conjoncture française n'est pas bonne

Le groupe CARREFOUR vient d'annoncer qu'il ne tiendrait pas ses objectifs pour 2004, à savoir une croissance de 5% du chiffre d'affaires et une croissance à deux chiffres du résultat net par action. Ce double avertissement a été lancé à l'occasion de la publication des chiffres des ventes du troisième trimestre.

Notons que les analystes avaient anticipé cette évolution négative, ce qui fait que le cours en bourse, qui avait chuté au cours de l'année, puis progressé en septembre, avait reculé depuis plusieurs jours, terminant au plus bas depuis un an. C'est le signe que l'information se diffuse sur les marchés peu à peu, avant même les annonces officielles et que les cours des actions en tiennent compte : ils sont de bons anticipateurs de la situation de l'entreprise et sanctionnent immédiatement une dégradation de celle-ci. Certains pensaient même que la situation serait pire et avaient imaginé une perte en 2004, ce qui ne sera pas le cas : les dirigeants ont rassuré les

actionnaires : « Grâce aux réductions des coûts et de la charge financière, le résultat net par action progressera pour l'exercice 2004 ».

Les dirigeants de CARREFOUR, Daniel BERNARD en tête, ont mis ces mauvais résultats sur le compte d'une « tendance de la consommation en France qui a été mauvaise toute l'année et qui s'est détériorée sévèrement en septembre ». C'est un point qui est indiscutable et que nous avons maintes fois souligné ici même : la situation générale de l'économie française n'est pas bonne et le secteur de la distribution, parmi d'autres, en fait les frais.

Cela relativise les cocoricos gouvernementaux, selon lesquels la croissance n'aurait fait que s'accélérer en France. Notons que cette accélération est toute relative, puisque la croissance ne devrait pas dépasser cette année 2,5%, contre 4,6% au niveau mondial. Déjà, l'INSEE fait savoir que les 2,5% de croissance pour 2005, ce qui est l'hypothèse qui sous-tend le budget de l'Etat, seront « difficiles à atteindre ».

L'interventionnisme gouvernemental

Or les dernières nouvelles ne sont pas bonnes. La production industrielle a été révisée à la baisse en juillet (+ 0,1% au lieu de + 0,3%) et surtout est en chute rapide en août (-1,9% et même -14,4% pour le seul secteur automobile), plus mauvais chiffre depuis juin 2003 (nous étions alors en quasi-récession). La balance commerciale plonge brutalement dans le rouge et devient négative en 2004, avec les exportations qui marquent le pas. Et les chiffres de l'emploi sont tout aussi alarmants : le chômage augmente de 0,5% en août et atteint désormais un taux de 9,9% de la population active, l'un des plus élevés d'Europe. Comment tout cela n'aurait-il pas d'impact sur la distribution ?

Conclusion : CARREFOUR progresse moins vite que prévu en 2004. Les ventes au troisième trimestre ont progressé de 2,9%, alors qu'on attendait au moins 3,6%. Ce qui est très frappant, c'est que ces reculs ont été observés dans l'entreprise en France et pas à l'étranger. En France, les hypermarchés ont affiché un recul de 2,6% et même, à magasins comparables et hors essence, le chiffre d'affaires a baissé de 4,6% (et de 5,5% pour l'alimentaire). Au contraire, le chiffre d'affaires progresse de 8,5% hors de France, en particulier grâce à l'Asie, et de 5,8% en Europe.

Ceci étant, au-delà de la conjoncture, on peut aussi mettre en cause l'interventionnisme étatique français qui envoie des signaux contradictoires aux entreprises. D'un côté on empêche les baisses de prix dans le commerce (loi GALLAND), de l'autre le ministre de l'économie oblige quasiment les distributeurs à baisser leurs prix artificiellement, voire les menace d'un retour aux prix administrés. Or autant il est normal que les prix baissent sous l'effet de la concurrence, autant il est injustifié de provoquer artificiellement ces baisses –ou de les limiter !

La concurrence oblige Carrefour à s'adapter

Mais il n'y a pas que la mauvaise conjoncture et l'intervention de l'Etat, il y a aussi la réalité de la concurrence dans ce secteur de la distribution. La concurrence oblige les entreprises à s'adapter en permanence. C'est ce qu'a fait CARREFOUR en baissant ses prix et c'est ce que l'entreprise va accentuer, d'après ses déclarations, dans les semaines à venir, en consacrant des sommes importantes à l'investissement dans la baisse des prix.

Mais il n'y a pas que les prix, il y a aussi les structures commerciales. Peut-être le marché est-il en train d'indiquer aux entreprises qu'une certaine forme de distribution a vieilli -les hypermarchés ont quarante ans- et qu'elle est désormais concurrencée soit par des supérettes de proximité, qui se développent, soit surtout par des distributeurs discount. D'ailleurs CARREFOUR l'a bien compris et voit sa marque de maxi discount ED progresser de 13,9% en chiffre d'affaires. Ici les baisses de prix sont parfois de 40% : que représentent alors 2% de baisse dans les hypermarchés ?

C'est ce que soulignent Les Echos en parlant, dans la distribution, de « modèle en question ». CARREFOUR, comme les autres, doit s'adapter à la nouvelle concurrence et redoubler de vigilance. Telle semble bien être la volonté des dirigeants de la firme. Carrefour s'engage dans une restructuration profonde, s'adapte. L'alerte n'aura été que provisoire et les clients seront les grands bénéficiaires de cette adaptation. Encore faut-il que cesse la politique gouvernementale de gribouille des pouvoirs publics.

EXPLOSION DE LA FISCALITE REGIONALE EN 2005

Tous les experts sont d'accord : les impôts prélevés par les régions devraient augmenter de plus de 10% en 2005. Il s'agit de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les propriétés non bâties et de la taxe professionnelle, dont les régions reçoivent une part. Ce n'est qu'à partir de 2006 que les régions se verront allouer une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, dont elles pourront d'ailleurs faire un peu varier les taux de prélèvements. Mais ces recettes fiscales des régions ne représentent qu'une part des recettes courantes de celles-ci : 5,1 milliards d'euros sur un total de 13,5 milliards, soit 37%, le reste provenant des dotations de l'Etat et des emprunts. Cette hausse forte de la fiscalité locale pose déjà des problèmes, au point que la plupart des régions ont retardé de deux ou trois mois leur calendrier budgétaire et n'envisagent de faire voter leur budget qu'en janvier, pour faire le point sur leurs dépenses nouvelles.

Pourquoi cette forte hausse prévisible de la fiscalité régionale ? Pour deux raisons : le transfert de charges de l'Etat et le financement des promesses électorales des présidents socialistes de région. Ceux-ci mettent en avant la responsabilité de l'Etat, mais il ne faudrait pas faire l'impasse sur leurs propres responsabilités. Des promesses électorales comme la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, dont nous avons déjà parlé, ou encore des « emplois-tremplins » coûtent très cher. L'Ile-de-France, à elle seule, a fourni 100 000 ordinateurs aux lycéens. La démagogie se paie au prix fort, par contribuable interposé.

Mais il y a aussi, ce que dénoncent les régions, les conséquences de la « décentralisation » : le transfert de compétences de l'Etat vers les régions et donc le transfert de charges. Normalement, le transfert de compétences s'accompagne d'un financement équivalent, par exemple pour la décentralisation des personnels sociaux et de santé. Mais les présidents de région ont peur que les financements puisés dans le budget de l'Etat ne couvrent pas les nouvelles charges. D'où l'expression « d'impôt RAFFARIN » pour désigner l'insuffisance des dotations.

En outre, les présidents font savoir que l'Etat se désengage d'un certain nombre de secteurs en gelant des crédits nationaux, en particulier pour son action territoriale. Les régions se croient obligées de compenser les gels de crédit de l'Etat dans le domaine du social, de l'environnement, de l'industrie, de l'agriculture, de la formation professionnelle, etc. Et il est vrai que certaines entreprises et surtout les organismes habitués à vivre des largesses de l'Etat se tournent désormais vers les régions. Enfin, les régions s'inquiètent du plan BORLOO, qui jongle avec des milliards qui n'existent pas et annonce par exemple 500 000 apprentis. Qui va payer ?

Tout cela dénote une perversion totale du système politique et en même temps de l'esprit de décentralisation. Si la décentralisation consiste à compléter le socialisme du niveau national par un socialisme régional (ou munalig(a) Tj-0.456 Tc (li) Tj- Tj-0.456 Tc (m) Tj-0.048.24 Tc (n) Tj-01,j1.32 Tc () Tj0.084Tc (c

BUTTIGLIONE POLITIQUEMENT INCORRECT

Il est universitaire, professeur de philosophie politique. Il est catholique, très proche et très apprécié de Jean Paul II. Il est proposé par Silvio Berlusconi. Il a des convictions fermes, une foi ardente, et il dit ce qu'il pense. C'est trop pour un seul homme et on ne va pas lui laisser la Vice-Présidence de la Commission Européenne qu'on lui destinait imprudemment.

Rocco BUTTIGLIONE vient en effet de manquer son examen de passage devant les parlementaires européens. Certes, l'investiture n'est pas individuelle et le Parlement doit se prononcer sur l'ensemble du collège des 25 commissaires. Mais la gauche a été scandalisée par les propos de BUTTIGLIONE et fait pression sur M. BARROSO pour qu'il désavoue BUTTIGLIONE ou au moins qu'il le mette à un autre poste.

Le commissaire européen a heurté la gauche par ce que Le Monde appelle des « positions ultraconservatrices dans le domaine des mœurs et de la famille ». Il a condamné l'homosexualité comme un péché et a défini le rôle de la femme « en des termes à faire hurler les féministes les plus modérés ». Qu'on en juge : « La famille existe pour permettre à une femme d'avoir des enfants et d'être protégée par un homme qui prend soin d'elle ». Il est vrai qu'il a précisé pour corriger ses propos : « Je ne veux pas que les femmes restent à la maison, mais elles sont surchargées et nous devons leur permettre d'être mères tout en poursuivant leur carrière ». On croirait une épître de Saint Paul !

Certes, on peut avoir un autre point de vue que le sien, mais reconnaissons que BUTTIGLIONE ne parle pas la langue de bois et qu'il a le courage de ses opinions. Mais là n'était pas l'essentiel du propos. On devrait en effet s'arrêter à ce qu'il a déclaré ensuite. Citant KANT, il a expliqué que le droit devait être distingué de la morale et que ses opinions sur l'homosexualité n'avaient aucune influence sur sa politique. « On peut considérer beaucoup de choses comme immorales, mais on ne peut pas pour autant les interdire ». « On ne peut imposer aux autres notre conception du bien ». Quant à sa position sur la famille, elle relève de la philosophie, non de la politique. Bref, c'est par le dialogue qu'il faut faire évoluer les comportements, pas par la loi.

Notons que cette position est exactement celle de THOMAS D'AQUIN : « On ne peut réprimer tout le mal qu'il y a dans le monde ». Le rôle de l'instance politique est donc différent de celui de l'instance morale. La politique n'est pas l'art du paradis sur la terre -avec des hommes par définition imparfaits et pécheurs- mais l'art du meilleur possible, l'art des conditions qui permettent à chacun de développer librement ses talents et de poursuivre ses propres objectifs ; c'est également cela le bien commun.

Ce sont les sociétés totalitaires qui veulent imposer à chaque individu leur conception du bien et c'est cela que veut imposer la gauche : l'homosexualité est un bien et doit être reconnue légalement par une institution (mariage des homosexuels), la femme doit obligatoirement travailler à l'extérieur, etc. Tous les goulags et tous les camps du monde se sont développés à partir de l'idée que l'Etat devait imposer à chaque citoyen sa conception de ce qui est bien et donc lui dicter ses moindres gestes. C'est de là que naît le totalitarisme.

Dans une société libérale, chacun poursuit son bien propre et chemine à son pas vers la vérité qu'il découvre de lui-même peu à peu, librement. Or que dit M. BUTTIGLIONE ? Ce que la gauche ne veut pas entendre, c'est-à-dire qu'il a sa propre conception -qui est en gros celle de l'Eglise catholique- du bien, qu'il ne veut pas perdre sa liberté de parole et qu'il exprime donc ses valeurs, mais qu'il ne cherche à les imposer à personne, ni à réduire la liberté d'autrui. Autrement dit, qu'il n'y a pas de politiquement correct. Voilà qui est insupportable. Du coup, c'est M. BUTTIGLIONE qui s'est dit victime de discrimination, en tant que catholique et ministre de BERLUSCONI, venant de ceux qui se vantent de lutter contre les discriminations.

Certes, le PPE a soutenu BUTTIGLIONE, affirmant qu'il avait une « grande expérience » et que la justice serait avec lui « en de bonnes mains ». Certains ont trouvé qu'il avait laissé « une excellente impression ». Mais la gauche, elle, s'est déchaînée, tant son intolérance est grande. Les socialistes trouvent ses propos choquants et expriment des doutes sérieux sur sa capacité à occuper ce poste. Les Verts ne l'ont pas jugé crédible. Résultat : la commission des libertés civiles a émis un avis négatif (à une voix de majorité) sur sa candidature, mais ce n'est qu'un avis. Décidément, il est bien difficile d'exprimer librement un avis différent de la pensée unique.

POUTINE DIVISE LES OCCIDENTAUX

POUTINE est-il un nouveau STALINE ou un nouveau tsar ? Certains occidentaux n'ont guère de doute, tandis que 8 autres continuent à soutenir le maître du Kremlin. Comme le note à juste titre le Figaro « la question russe divise l'Occident ».

Onze pays de l'Union européenne viennent de se réunir à Luxembourg, de manière informelle, pour discuter de l'attitude à avoir vis-à-vis de la Russie : les trois Etats baltes, les pays scandinaves et le groupe de Visegrad (Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Hongrie), c'est-à-dire ceux qui sont au plus près, géographiquement parlant, de la Russie. Ils ont constaté que l'Union européenne n'a pas de politique commune vis-à-vis de la Russie et ont lancé un appel aux autres membres pour revoir leur politique, car ce pays inquiète de plus en plus ces onze Etats et en particulier les anciens pays « frères ».

D'autres européens ont pris le relais des onze. C'est ainsi que le ministre des affaires étrangères autrichien, qui vient d'être nommé commissaire européen aux affaires extérieures, a déclaré : « il est évident que nous assistons à un recul de la démocratie en Russie ». Mieux encore, une centaine de personnalités ont adressé une lettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN et de l'Union européenne, allant de l'ancien premier ministre suédois BILD à l'ancien président tchèque HAVEL. Tous ont considéré que « la destruction des contre-pouvoirs, l'emprisonnement arbitraire d'opposants réels ou imaginaires, la pression sur les organisations non gouvernementales et l'affaiblissement des partis politiques » emmenaient le Russie vers « un régime autoritaire. Les dirigeants de l'Ouest doivent reconnaître que notre stratégie actuelle vis-à-vis de la Russie est en train d'échouer. Le moment est venu de repenser jusqu'où nous nous engageons avec la Russie de POUTINE ».

Par contraste, il existe aussi un certain nombre d'Etats qui refusent de dénoncer la menace russe et qui apportent à ce pays un soutien inconditionnel. La France, mais aussi l'Allemagne, sont en tête dans ce camp. Comme le souligne encore le Figaro, « à l'Elysée, l'opposition à l'Amérique sous-tend largement le soutien à Moscou ». On espère aussi qu'en soutenant l'économie russe, la démocratisation suivra.

Il faudrait donc ménager POUTINE, à la fois par anti-américanisme et pour éviter de durcir la politique russe. Il est vrai que celle-ci sombre dans la paranoïa, puisque le numéro deux du Kremlin, SOURKOV, vient d'accuser « une cinquième colonne » encouragée par « l'ennemi extérieur » de vouloir « détruire la Russie ». Mais céder ainsi aux menaces russes, n'est-ce pas un pari dangereux ? L'esprit de Munich n'a jamais conduit à l'apaisement entre les peuples. La diplomatie française l'aurait-elle oublié ?

BLAIR CONTRE LA LUTTE DES CLASSES

Heureux Anglais. Non seulement leurs conservateurs sont dans leur majorité de vrais libéraux, comme l'a montré pendant des années la politique de Madame THATCHER, mais encore leurs adversaires travaillistes ont depuis longtemps abandonné le marxisme pour une forme de social-démocratie bien libérale.

Tony BLAIR, prépare déjà les prochaines législatives et il va bientôt détailler un programme autour du thème de « l'opportunity society ». C'est-à-dire une société où chacun a sa chance. Commentaire du Figaro : pour Tony BLAIR, « il y a beaucoup mieux que l'assistaToa

EUROPE DES MARCHANDS OU EUROPE DES GOUVERNANTS ?

La seconde session de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie était consacrée, lundi 30 septembre 2004, au débat sur l'Europe des marchands ou l'Europe des gouvernants. Alain Madelin nous donnait son point de vue sur le futur constitutionnel de l'Europe.

Alain Madelin : Le futur constitutionnel de l'Europe

L'Europe : un espoir ?

Je pense qu'il y a l'Europe que nous aimons et l'Europe que nous n'aimons pas. L'Europe que nous aimons, c'est celle qui ferait pression pour que la France entame le processus de réformes, comme lorsqu'elle exige la privatisation de France Télécom ou la maîtrise du déficit public. Bien sûr, nous sommes encore loin d'une vision libérale de l'Europe, celle de la concurrence, du libéralisme classique.

L'Europe que nous n'aimons pas, c'est celle qui nous conduit peu à peu vers un super-gouvernement, un super-Etat, un super-parlement, une super-bureaucratie et de super-taxes. Et il est difficile de lutter contre cette évolution. On va à l'encontre de l'idée très importante du traité de Rome, selon laquelle le libre échange pourrait apporter la paix. Malheureusement, cette idée fut rapidement « aménagée » par l'instauration de normes, de standards et d'une bureaucratie (renforcée par le traité du marché unique en 1993) dont l'objet est bien évidemment la mise en œuvre de mesures dirigistes dans tous les Etats membres. De la même manière, les traités d'Amsterdam et de Maastricht ont battu en brèche l'Europe de la concurrence entre Etats, entre gouvernements. Le problème est que Bruxelles a trop d'influence et que toute initiative inspirée d'un libéralisme classique est détournée par la bureaucratie. Dans ce contexte, peut-on considérer la constitution européenne comme une source d'espoir ?

La constitution européenne

Qu'est ce que la constitution européenne ? Ce texte constitué de 322 pages (contre 17 pour la constitution américaine et 22 pour la constitution française) est en fait un compromis entre 25 pays membres. Elle commence par une citation : « Notre constitution est appelée démocratique parce que le pouvoir n'est pas détenu par une minorité mais par une majorité ». Cette citation fait de la constitution la règle de la majorité. C'est une erreur majeure car, qu'est ce qu'une constitution ? C'est la définition de l'attribution et de l'exercice du pouvoir, et surtout la protection des droits individuels et de la liberté individuelle contre ce pouvoir. Du point de vue libéral, le problème est donc celui de la délimitation et de la limitation du pouvoir.

A ce titre, ce qui est essentiel pour les libéraux est le principe de subsidiarité. Il repose sur l'idée que tout être humain a des droits individuels au dessus de tout pouvoir. Et cela conduit à une construction politique qui va de la base au sommet. Il y a donc une double dimension à la subsidiarité : d'abord, la société civile et ensuite, la société politique. Cette idée est à la base d'une réelle constitution fédéraliste.

Or si ce principe a été introduit dans le traité de Maastricht, il n'a jamais vraiment été mis en œuvre. Lorsque la constitution européenne était mise en chantier à la fin de 2001 à Lachen, nous disions qu'elle avait pour objet de délimiter les pouvoirs, d'expliquer leur fonctionnement. La Commission, quant à elle, avait pour mission de mettre en place le principe de subsidiarité. Mais manifestement, il a été oublié au profit d'une construction européenne qui accroît le pouvoir de Bruxelles. Par exemple, la possibilité de veto a été supprimée dans 20 domaines de compétences détenus par les Etats membres aux termes de l'article 11-2. La subsidiarité vient ici du sommet. Ce n'est donc pas une véritable subsidiarité.

Bien sûr, on trouve des éléments de subsidiarité dans le mécanisme qui donne du pouvoir au Parlement européen en vue de critiquer certaines des mesures de régulation, certaines lois. Si un tiers des membres de l'Union est contre la proposition de la commission, alors la proposition devra être révisée. On trouve aussi de la subsidiarité dans la possibilité pour un Etat de faire sécession. Mais une fois de plus elle doit être nuancée car pour sortir, il faut signer un traité.

Finalement, au vu du seul critère de la subsidiarité, la constitution est très pauvre.

Si nous considérons maintenant le chapitre du droit, nous voyons qu'en plus des droits de l'homme que l'on connaît bien, la charte ajoute des droits fondamentaux. Nous avons donc maintenant 40 nouveaux droits. Que doit-on en penser ? L'inscription de droits fondamentaux, qui sont en fait des droits positifs, affaiblit la défense des véritables droits. Par exemple, la charte place le droit de créer une affaire (11) avant le droit à la propriété privée (12).

Quels sont les risques que fait courir cette constitution ? C'est celui d'un mauvais usage de ces institutions bien sûr, mais aussi le risque de voir ces institutions perdre toute valeur aux yeux des Européens. Cela fera le jeu du pouvoir central qui grandira jour après jour.

Quelle limitation des pouvoirs ?

Le jeu qui s'exerce entre la Commission et le Parlement est très dangereux : l'un ne contrôle pas l'autre. En réalité, ils sont partenaires. La Commission dit : « si vous me donnez un autre pouvoir, je vous donnerai le droit de le contrôler ». Et le Parlement répond : « vous, commission, ayez ce pouvoir, et nous vous contrôlerons ». Le problème vient de ce que le mot loi, qui est au cœur de la pensée libérale, a deux sens dans tous les langages européens : ce qui est légitime et ce qui est juste. Mais du point de vue libéral, nous sommes très loin de ce que Hayek suggérait. Nous confondons en permanence législation et loi, ce qui a pour incidence de changer la nature de la loi et d'accentuer la tendance naturelle des institutions européennes à accroître leur pouvoir. Aujourd'hui le pouvoir est limité en termes de budget (1.27% du PIB européen), le risque est de voir apparaître des taxes européennes. Et dans ce cas, il y a fort à parier que, au même titre que le pouvoir de réglementer, le pouvoir de taxer sera lui aussi virtuellement illimité.

Pour limiter cette croissance de la réglementation, nous pouvons fonder nos espoirs sur la venue des pays de l'Est et surtout, sur la mondialisation. C'est là notre meilleur espoir. L'Europe est en concurrence avec le reste du monde. Si nous ne voulons pas succomber à l'euro-sclérose, nous serons forcés de construire une Europe inspirée par des principes plus libéraux. Si en revanche nous fixons des limites à la concurrence européenne, nous aurons quant même une concurrence globale, mais ce sera alors la fin de la vieille Europe.

AU SOMMAIRE DU N°810 :

EDITORIAL : La nouvelle bible de la droite pp. 1-2

CONJONCTURE : Carrefour en difficulté pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Explosion de la fiscalité régionale en 2005 p. 4 – Battiglione politiquement incorrect p. 5 – Poutine divise les occidentaux p. 6 – Blair contre la lutte des classes p. 6.

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : Europe des marchands ou Europe des gouvernants ? pp. 7-8

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €35.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org